



Fédération Française

**FFRoller
Sports®**

72

Circuits
Départementaux
Sarthe

Commission course



Livret de présentation des compétitions départementales



Sommaire

Déroulement des épreuves	1
Organisation générale	1
La mise en place du jury	1
Le secrétariat	1
La chambre d'appel.....	2
Les types d'épreuves	2
Les podiums	2
 Description des épreuves	 3
La course bloquée	3
Les courses de vitesse	3
La course relais	4
 Règlements 2023-2024	 5
 Challenge Sarthe 2023-2024	 5
 Les programmes	 8

COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES

Déroulement des épreuves

Les compétitions départementales ont pour objectif de proposer une diversité d'épreuves ludiques mettant en jeu l'aspect technique et tactique de la compétition tout en proposant un palier entre le Speed Roller et les compétitions régionales. Ce document est à destination de tous les acteurs de ces épreuves afin de permettre à tous d'intégrer rapidement le fonctionnement de ce format de compétition et ainsi éviter le plus possible les dysfonctionnements pouvant survenir.

Organisation générale

En début de saison chaque club recevra le livret de présentation des compétitions départementales décrivant leur organisation et réglementation. Les responsables de clubs devront s'assurer du bon respect du règlement par leurs patineurs.

Ce format de compétition est basé sur la proposition d'un grand nombre d'épreuves sur une après midi. Ce fonctionnement permettra aux patineurs d'être fréquemment sollicités et ainsi de ne pas s'ennuyer. Ceci n'est possible que par une gestion rapide des enchaînements entre les épreuves et d'un respect des règles par tous.

Les épreuves auront lieu le samedi ou le dimanche après-midi en fonction des dates retenues au calendrier départemental. Elles débuteront à 14h et se termineront à 17h30.

La mise en place du jury

Lors de la mise en place du jury, le juge arbitre nommé par la commission départementale d'arbitrage devra s'assurer que chaque club participant est bien représenté parmi le corps arbitral (juges, juges stagiaires, aides-juges). Il devra alors donner un rôle à chacun et expliquer le déroulement du programme afin de permettre un bon enchaînement des épreuves.

Si le corps arbitral estime qu'il n'y a pas besoin de tous les aides-juges, il faudra alors que les aides-juges se relaient entre eux lors de la compétition.

Si un juge souhaite sortir le temps des épreuves de ses enfants, il doit en faire la demande lors de la mise en place du jury afin d'organiser son remplacement temporaire.

Le secrétariat

Le secrétariat est géré par le club organisateur. Il devra afficher immédiatement tout changement de programme et le faire annoncer par le speaker. Pour cela, les clubs ayant des absences de dernière minute devront prévenir le secrétariat 30 minutes avant le début des courses. Pour une question d'organisation, il n'y aura aucun changement au delà.

Le secrétariat doit s'assurer lors de la mise en place du jury que les juges ont bien en leur possession le programme et les feuilles de résultats vierges.

Il est également chargé de récupérer les résultats des épreuves passées et de les afficher dans le quart d'heure qui suit. Toute feuille de résultat affichée devra porter l'heure d'affichage et la validation du juge arbitre.

La chambre d'appel

La chambre d'appel devra être facilement identifiable et posséder un accès direct aux courses. Deux catégories devront toujours y être présentes. Une fois à la chambre d'appel les patineurs doivent y rester en attendant de courir.

Pour les courses en ligne et bloquées, un tirage au sort sera effectué pour affecter à chaque patineur sa place sur la ligne de départ. De même pour les courses de vitesse (montante-descendante), la 1^{ère} manche se fera par tirage au sort et les manches suivantes se feront en fonction du résultat des manches précédentes.

Pour les courses de relais, la composition des équipes mixtes se fera par tirage au sort lors de l'inscription.

La catégorie qui finit son épreuve doit sortir immédiatement après un seul tour de récupération (interdiction de repasser sur la ligne d'arrivée). La catégorie entrant sur le circuit se place sur la ligne de départ sans tour d'échauffement préalable.

Les types d'épreuves

Les courses seront de courte durée afin de proposer un nombre important d'épreuves à chaque catégorie. La distance maximum des épreuves ne pourra dépasser les distances imposées par le règlement national. Chaque catégorie aura au minimum 3 épreuves à disputer dans l'après-midi à l'exception des catégories non compétiteurs (NC) et vétérans qui n'auront que deux épreuves. Ils ne réaliseront que les courses de vitesses et les courses en ligne.

Il existe 3 programmes différents :

- 1) Courses bloqués C (courses en ligne NC) / courses en ligne C et NC / courses relais C
- 2) Courses de vitesses C et NC / courses bloqués C (courses en ligne NC) / courses relais C
- 3) Courses de vitesses C et NC / courses en ligne C et NC / courses relais C

Les clubs pourront choisir leur programme parmi les 3 propositions ou élaborer leur programmes et l'envoyer 1 mois avant la compétition afin qu'il soit validé par la Commission Course 72.

Les podiums

Podiums cumulés courses bloquées et courses en ligne.

Podiums cumulés courses vitesses et courses bloquées. Podiums cumulés courses vitesses et courses en ligne.

Pas de podiums pour les courses relais.

Podium jusqu'à la catégorie benjamin pour les compétiteurs et non-compétiteurs. Pour les cadets, opens et vétérans, c'est au choix du club organisateur (il le précisera sur son programme).

COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

Description des épreuves

La course bloquée

L'épreuve de course bloquée fait appel à la technique de peloton et à la tactique de placement. Elle consiste en une épreuve pour laquelle une partie de la distance s'effectue à une vitesse limitée.

Le départ s'effectue comme pour une course en ligne. Un patineur de l'organisation prend la tête de la course 5-10m après la ligne de départ en fonction de la piste/circuit, il est chargé de gérer l'allure sur toute la distance bloquée. Les concurrents ont l'interdiction de doubler le patineur de tête. Au moment de débloquer la course, ce dernier s'écarte vers l'extérieur ou l'intérieur (à définir en début d'épreuve) pour laisser place aux participants qui ont alors le champ libre pour la fin de l'épreuve.

Les distances :

Super-minis Filles et Garçons C : 400m (bloqué sur 200m)

Minis Filles et Garçons C : 600m (bloqué sur 400m)

Super-minis et Minis NC : 400m

Poussines / Poussins C : 1200m (bloqué sur 800m)

Benjamines / Benjamins C : 1600m (bloqué sur 1000m)

Poussines, Poussins, Benjamines et Benjamins NC : 1000m

Cadettes, Opens Femmes / Cadets, Opens Hommes C: 2000m (bloqué sur 1000m)

Cadettes, Opens Femme et Cadets, Opens Hommes NC : 1000m Vétérans : 2000m

C'est le club organisateur qui s'assurera de la présence d'un ou plusieurs patineurs pour bloquer les courses. S'il n'en trouve pas, il devra demander à la CC72 de l'assister dans ses recherches.

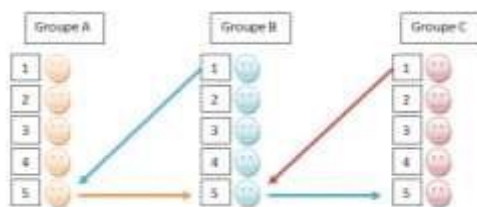
Les courses de vitesse

L'objectif est de retrouver des groupes de même niveau. La montante-descendante est un tournoi de vitesse constituée de 3 manches. La 3^{ème} manche donne le classement final.

Chaque groupe est composé de 4 à 6 participants. Les groupes seront faits par tirage au sort (tickets).

Après avoir effectué la première manche, le premier de chaque groupe montera dans le groupe d'avant et le dernier descendra dans le groupe d'après. Dans une catégorie, lorsque toutes les séries sont composées de 5 ou 6 participants, les deux premiers monteront dans le groupe d'avant et les deux derniers descendront dans le groupe d'après.

Les juges pourront prendre la décision de regrouper des catégories avec moins de 7 participants. Si les catégories de moins de 7 patineurs ne sont pas regroupées, alors chaque coureur se verra attribué des points en fonction de sa place à l'arrivée (1 point au premier, 2 au deuxième, ...). Le classement final s'effectuera sur le cumul des 3 manches.



Pour la 1^{ère} manche, les patineurs sont un sur la ligne de départ, ordre défini par

appelés un par tirage au sort. A

partir de la 2^{ème} manche, les patineurs sont appelés en fonction du résultat de la course précédente. Dans les deux cas, le patineur appelé choisit une place sur la ligne de départ. Son choix est définitif.

Ex :

NOMS	PRENOMS	Placement sur la ligne 1ère manche	Résultat 1ère manche	Placement sur la ligne 2ème manche	Résultat 2ème manche	Placement sur la ligne 3ème manche	Résultat 3ème manche	Classement Final
BLOT	LILOU	Tirage au sort	GA 2	GA 2	GA 4	GB 1	1	6
SERRANO	CATHERINE		GA 3	GA 3	GA 5	GB 2	4	9
DAGLIENET	CHLOE		GA 1	GA 1	GA 2	GA 2	3	3
ETOURNEAU	NOEE		GA 5	GB 2	GB 1	GA 4	4	4
GODART	PAULINE		GA 4	GB 1	GB 3	GB 3	2	7
HATET	NOELINE		GB 3	GB 3	GB 2	GA 5	5	5
HERVET	EMMA		GB 5	GB 5	GB 4	GB 4	3	8
JUSTE	EVA		GB 2	GA 5	GA 3	GA 3	2	2
BAILLY	VALENTINE		GB 1	GA 4	GA 1	GA 1	1	1
COUDRAY	MILIA		GB 4	GB 4	GB 5	GB 5	5	10

Les distances :

Super-minis et Minis C : 50m

Super-minis et Minis NC : 50m

Poussines / Poussins C : 120m

Poussines et Poussins NC : 120m

Benjamines / Benjamins C : 200m

Benjamines et Benjamins NC : 200m

Cadettes et Opens Femmes / Cadets et Opens Hommes C : 300m

Cadettes et Opens Femmes / Cadets et Opens Hommes NC : 300m

Vétérans : 300m

La course relais

L'épreuve de course relais est une course d'équipe qui se dispute en ligne. Chaque équipe est composée de 3 ou 4 participants. Sur piste/circuit, le nombre d'équipe ne doit pas être supérieur à 5. Cependant, pour les Cadets, Cadettes et Opens, le nombre d'équipes peut être de 6 sur la piste et 7 sur circuit routier.

Pour les catégories poussines-benjamins et poussins-benjamins, si le nombre de participants total (poussines + benjamins ou poussins + benjamins) est égal ou supérieur à 18, la 1^{ère} moitié du classement de fond courra en division 1 et la 2^{ème} moitié en division 2. Jusqu'à 17 patineurs (3 équipes de 3 et 2 équipes de 4), il n'y aura pas de division. Les équipes sont ensuite composées par tirage au sort parmi les engagés.

Le passage de relais se fait par le simple contact entre les équipes. Le relais poussé « à l'américaine » est autorisé. Le relais tiré est interdit. Le passage de relais doit être effectué dans une zone définie par le juge arbitre. Cette zone est matérialisée par deux lignes (ou plots). Si le relais est passé en dehors de cette zone, l'équipe devra réaliser un tour supplémentaire. Si le relais est manqué, le patineur relayé peut effectuer un autre tour pour passer son relais au tour suivant.

Chaque patineur de l'équipe doit effectuer au minimum un relais. L'organisation des relais au sein de chaque équipe est laissée libre.

Catégories	Equipes de 3 participants	Avec des équipes de 4 participants
Super-minis et Minis	6 tours	8 tours
D1 Poussines et Benjamins	9 tours	12 tours
D2 Poussines et Benjamins	9 tours	12 tours
D1 Poussins et Benjamins	9 tours	12 tours

D2 Poussins et Benjamins	9 tours	12 tours
Cadettes et Cadets : Open femmes et Hommes	15 tours	20 tours



COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES Règlement 2023-2024

Article 1 – Les compétitions départementales ont pour objectif de proposer une diversité d'épreuves ludiques mettant en jeu l'aspect technique et tactique de la compétition tout en proposant un palier entre le Speed Roller et les compétitions régionales.

Article 2 – Elles se dérouleront le samedi ou le dimanche après-midi de 14h à 17h30.

Article 3 – Les épreuves pourront se dérouler sur piste, circuit routier ou circuit fermé en agglomération. La commission course décidera de la possibilité ou non d'organiser la compétition en fonction de la configuration sécuritaire du site.

Article 4 – La commission course attribue en début de saison l'organisation de ces compétitions aux clubs en ayant fait la demande. En cas de demande trop importante, les clubs n'ayant pas d'organisation de Kid's Roller, Speed Roller et de course régionale pour la saison sont prioritaires. Pour les clubs ayant déjà une organisation, un tirage au sort les départagera.

Article 5 – Ces compétitions sont ouvertes aux patineurs de tous niveaux licenciés en Sarthe. Les patineurs des courses compétiteurs (C) doivent être inscrits sur la liste des compétiteurs sarthois préalablement auprès de la commission course. Les courses non-compétiteurs (NC) sont ouvertes aux patineurs non inscrits sur la liste des compétiteurs sarthois. Les catégories de super-minis à vétérans sont concernées par ces épreuves. **Les catégories cadets et absolus seront regroupées en une catégorie Open.**

Article 6 – Chaque participant devra courir avec le numéro de dossard (2 dossards minimum) qui lui sera attribué pour toute la saison. Pour les compétiteurs étant sur la liste régionale, leur numéro régional servira de numéro départemental. Aucun changement de numéro, sans l'accord de la commission course, ne sera accepté.

Article 7 – Chaque organisateur devra donner son programme pour validation par la commission course avant toute diffusion. 3 programmes sont proposés aux organisateurs libre choix d'élaborer son propre programme

Article 8 – Les courses d'écoliers patineurs pouvant avoir lieu au moment de l'entracte sont ouvertes à tous les patineurs non inscrits sur la liste des compétiteurs départementale ou régionale et respectant le règlement course en terme de protections :

« 3.4.1 Le casque : STC Part3 Ch1 Art96

Le port du casque est obligatoire. Les casques utilisés doivent être rigides et avoir obtenu une homologation répondant aux normes de sécurité internationale. Ils doivent être bien réglés et sanglés pour assurer une bonne protection de la tête pendant la durée totale de l'épreuve

sportive (échauffement ; course ; récupération). Les casques profilés et ayant une configuration "dangereuse" (bout pointu ; tranchant, etc.) sont uniquement autorisés pour les épreuves individuelles de contre la montre.

Chaque patineur est responsable de son propre équipement. Il s'engage à l'utiliser conformément aux prescriptions du fabricant. Tout patineur qui enlève son casque avant la fin de la course sera disqualifié.

3.4.2 Les genouillères et protèges poignets :

Les genouillères et protèges poignets avec partie rigide tenant le poignet (les fonds de mains interdits), norme CE, sont obligatoires pour les catégories Super-Mini à Poussin inclus. Les protèges poignets avec partie rigide tenant le poignet, norme CE, sont obligatoires pour la catégorie Benjamin. Le port de genouillères et protèges poignets est facultatif pour les autres catégories. »

Article 9 – Les engagements seront à faire auprès de l'organisateur. L'organisateur recevra deux semaines avant la liste à jour des compétiteurs sarthois et ne devra pas accepter l'engagement de patineurs ne figurant pas sur cette liste.

Article 10 – Le responsable de la commission arbitrage définira un juge arbitre et un juge adjoint pour chaque compétition.

Article 11 – Chaque club participant devra lors de l'inscription de ses patineurs nommer un de ses membres (parent, dirigeant, ou patineur de plus de 16 ans) **aide-juge** pour la demi-journée. Ces **aides-juges** seront présents dès la mise en place du jury, ils se verront alors définir un rôle par le juge arbitre. **Si les aides-juges ne sont pas utiles tous en même temps, il y aura alors des relais entre eux.** Tout club ne présentant pas **d'aides-juges** se verra refusé la participation de ses patineurs en dehors du club organisateur, des clubs du juge arbitre et du juge adjoint.

Article 12 – L'organisateur devra s'assurer de la présence d'une antenne médicale. **Elle devra être dirigée un PSC1 ou autres qualifications équivalentes ou supérieures.** Sur les sites publics la présence d'un poste de secours habilité est obligatoire.

Article 13 – Toute réclamation devra obligatoirement passer par le responsable de club. Tout support visuel (film, photo...) ne pourra pas être pris en compte comme preuve.

Article 14 – Les 3 premiers des catégories super-mini à benjamin seront récompensés. **Pour les Cadets, cadettes, opens et vétérans, c'est au choix de l'organisateur (il le précisera sur son programme).** L'organisateur a la charge de la remise des récompenses.

Article 15 – Ces compétitions se dérouleront dans le respect du règlement national en dehors de cas particuliers traités dans ce règlement.

Article 16 – Tout litige non prévu par ce règlement sera traité par la commission course.

Article 17 – Le port du casque est obligatoire, il doit être porté et attaché dès l'arrivée à la chambre d'appel jusqu'à la sortie du circuit ou piste sous peine de disqualification

Challenge Sarthe Règlement 2023-2024

Article 1 – Le challenge Sarthe a pour objectif d’encourager nos patineurs à participer aux compétitions se déroulant dans notre département en récompensant les meilleurs patineurs ayant effectué un maximum d’épreuves en Sarthe.

Article 2 – Toutes les épreuves inscrites aux calendriers départemental et régional se déroulant dans le département de la Sarthe seront prises en compte pour le calcul des points, sauf la dernière de la saison. Les championnats régionaux qui pourraient avoir lieu sur le territoire sarthois ne seront pas pris en compte.

Article 3 – Les catégories de super mini à benjamin sont concernées par le challenge. Les écoliers patineurs et les non compétiteurs ne rentrent pas dans le challenge.

Article 4 – Seuls les patineurs sarthois compteront pour l’attribution des points. Lors des courses où d’autres départements sont présents, un classement entre sarthois sera effectué.

Article 5 – Les points seront attribués selon le classement général de chaque course. Les courses bloquées, les courses en ligne et les courses de vitesses seront prises en compte. Les courses par équipe ne seront pas prises en compte.

Article 6 – Les points seront attribués de la façon suivante :

- 4 points au premier sarthois
- 3 points au deuxième sarthois
- 2 points au troisième sarthois
- 1 point à tous les autres patineurs sarthois n’ayant pas abandonné

Article 7 – En cas d’égalité, le nombre de points obtenus lors des championnats départementaux départagera les patineurs. Ce procédé sera effectué uniquement pour le classement final.

Article 8 – Le classement à jour du challenge sera mis en ligne sur le site du comité départemental.

Article 9 – Chaque organisateur devra envoyer dans la semaine suivante ses résultats à la commission course, en 1 seul fichier au format .pdf.

Article 10 – Lors de la dernière course en Sarthe de la saison, les lauréats de chaque catégorie se verront remettre une récompense.

LES PROGRAMMES

1) Courses bloqués C (courses en ligne NC) / courses en ligne C et NC / Courses relais C

2) Courses de vitesses C et NC / courses bloqués C (courses en ligne NC) / courses relais C

3) Courses de vitesses C et NC / courses en ligne C et NC / courses relais C

Organisé par le club :

Le :

13h Ouverture de la piste
13h30 Mise en place du Jury

14h00 Courses bloquées C et course en ligne NC

Super-minis Filles et Garçons C	400m (bloqué sur 200m)
Minis Filles et Garçons C	600m (bloqué sur 400m)
Super-minis et Minis NC	400m
Poussines C	1200m (bloqué sur 800m)
Poussins C	1200m (bloqué sur 800m)
Benjamines C	1600m (bloqué sur 1000m)
Benjamins C	1600m (bloqué sur 1000m)
Poussines, Poussins et Benjamines, Benjamins NC	1000m
Cadettes, Opens Femme C	2000m (bloqué sur 1000m)
Cadettes, Opens Femme NC	1000m
Cadets, Opens Hommes C	2000m (bloqué sur 1000m)
Cadets, Opens Hommes NC	1000m
Vétérans	2000m

Courses en ligne

Super-minis Filles et Garçons C	500m
Super-minis et Minis NC	500m
Minis Filles et Garçons C	1000m
Poussines C	1500m
Poussins C	1500m
Benjamines C	2000m
Benjamins C	2000m
Poussines, Poussins et Benjamines, Benjamins NC	1200m
Cadettes, Opens Femme C	3000m
Cadettes, Opens Femme NC	1200m
Cadets, Opens Hommes C	3000m
Cadets, Opens Hommes NC	1200m
Veterans	2000m

Entracte (Pendant l'entracte, les patineurs sont sous la responsabilité de leur club)**16h15 Course des écoliers patineurs****16h30 Courses relais C** (Composition des équipes mixtes par tirage au sort)

Opens	15 tours
D1 Poussines / Benjamines	9 tours
D2 Poussines / Benjamines	9 tours
D1 Poussins / Benjamins	9 tours
D2 Poussins / Benjamins	9 tours

17h30 Remise des récompenses

Podiums cumulés courses bloquées et courses en ligne.

Pas de podiums pour les courses relais et ... (ex : les courses Opens et Vétérans).

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme en accord avec le Juge Arbitre et la CC72

Commission course

COMPETITION DEPARTEMENTALE



Organisé par le club :

Le :

13h Ouverture de la piste

13h30 Mise en place du Jury

14h00 Début des courses vitesses C et NC (Montante – descendante: 3 manches)

Super-minis et Minis C	50m
Super-minis et Minis NC	50m
Poussines C	120m
Poussins C	120m
Poussines et Poussins NC	120m
Benjamines C	200m
Benjamins C	200m
Benjamines et Benjamins NC	200m
Cadettes, Opens Femmes C	300m
Cadettes, Opens Femmes NC	300m
Cadets, Opens Hommes C	300m
Cadets, Opens Hommes NC	300m
Vétérans	300m

Courses bloquées C et course en ligne NC

Super-minis Filles et Garçons C	400m (bloqué sur 200m)
Minis Filles et Garçons C	600m (bloqué sur 400m)
Super-minis et Minis NC	400m
Poussines C	1200m (bloqué sur 800m)
Poussins C	1200m (bloqué sur 800m)
Benjamines C	1600m (bloqué sur 1000m)
Benjamins C	1600m (bloqué sur 1000m)
Poussines, Poussins et Benjamines, Benjamins NC	1000m
Cadettes, Opens Femme C	2000m (bloqué sur 1000m)
Cadettes, Opens Femme NC	1000m
Cadets, Opens Hommes C	2000m (bloqué sur 1000m)
Cadets, Opens Hommes NC	1000m
Vétérans	2000m

Entracte (Pendant l'entracte, les patineurs sont sous la responsabilité de leur club)

16h30 Course des écoliers patineurs

16h45 Début des courses relais C (Composition des équipes mixtes par tirage au sort)

Opens	15 tours
D1 Poussines / Benjamines	9 tours
D2 Poussines / Benjamines	9 tours
D1 Poussins / Benjamins	9 tours
D2 Poussins / Benjamins	9 tours
Super-minis / Minis	6 tours

17h30 Remise des récompenses

Podiums cumulés courses vitesses et courses bloquées.

Pas de podiums pour les courses relais et ... (ex : les courses Opens et Vétérans).

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme en accord avec le Juge Arbitre et la CC72

Commission course

COMPETITION DEPARTEMENTALE

Organisé par le club :

Le :



13h Ouverture de la piste

13h30 Mise en place du Jury

14h00 Début des courses vitesses C et NC (Montante – descendante: 3 manches)

Super-minis et Minis C	50m
Super-minis et Minis NC	50m
Poussines C	120m
Poussins C	120m
Poussines et Poussins NC	120m
Benjamines C	200m
Benjamins C	200m
Benjamines et Benjamins NC	200m
Cadettes, Opens Femmes C	300m
Cadettes, Opens Femmes NC	300m
Cadets, Opens Hommes C	300m
Cadets, Opens Hommes NC	300m
Vétérans	300m

Début des courses en ligne

Super-minis Filles et Garçons C	500m
Super-minis et Minis NC	500m
Minis Filles et Garçons C	1000m
Poussines C	1500m
Poussins C	1500m
Benjamines C	2000m
Benjamins C	2000m
Poussines, Poussins et Benjamines, Benjamins NC	1200m
Cadettes, Opens Femme C	3000m
Cadettes, Opens Femme NC	1200m
Cadets, Opens Hommes C	3000m
Cadets, Opens Hommes NC	1200m
Vétérans	2000m

Entracte (*Pendant l'entracte, les patineurs sont sous la responsabilité de leur club*)

16h30 Course des écoliers patineurs

16h45 Début des courses relais C (*Composition des équipes mixtes par tirage au sort*)

Opens	15 tours
D1 Poussines / Benjamines	9 tours
D2 Poussines / Benjamines	9 tours
D1 Poussins / Benjamins	9 tours
D2 Poussins / Benjamins	9 tours
Super-minis / Minis	6 tours

17h30 Remise des récompenses

Podiums cumulés courses vitesses et courses en ligne.

Pas de podiums pour les courses relais et ... (ex : les courses Opens et Vétérans)..

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme en accord avec le Juge Arbitre et la CC72